

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Date : 10/05/2026

INTITULE DE L'ACTION : **Hommelet Quartier en fête au Nouveau Monde**

DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	
Châteaux gonflable	250€	Comité de quartier de l'Hommelet	212€
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	100€
		100 inscriptions Atelier 1€	
Boissons et alimentation			
Buvette (boisson, gâteaux, crêpe)	140€		
Sandwichs bénévoles	50€		
Achat de fournitures (3)	30€	Autres financements (à préciser)	
Fourniture atelier dessin			
Assurance			
Tracts, affiches, banderoles	282€		
		Aide demandée au PIC	1000€
Taxes (SACEM)	60€		
Divers			
Groupe de musique – fanfare	500€		
		Bénévolat	
Personnel bénévole		8 bénévoles *20h * 11.65€	1864€
8 bénévoles *20h * 11.65€	1864€		
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES	3 176€		
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	3 176€	TOTAL	3176€

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.